

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) F/H

Descriptif et missions

La mairie de MERLIMOT recrute :

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) F/H

Poste saisonnier (du 1^{er} juillet au 31 août) - 17h30 hebdomadaires

CV, lettre de motivation, copie de carte d'identité à adresser à Mme. Le Maire de Merlimont

avant le 6 mai 2021

mairie.de.merlimont@orange.fr

Sous l'autorité du Maire et Sous la responsabilité du Policier municipal,

L'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi que l'affichage et la validité des certificats d'assurances. Il constate les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques)

Il participe à des missions de prévention aux abords des établissements d'accueil des centres de loisirs, des autres bâtiments et lieux publics, notamment lors des manifestations de stations.

Par son action quotidienne, l'agent participe au bon déroulement des missions incombant au service, au bon fonctionnement de l'ensemble des services et veille à la qualité de l'image de la Municipalité.

- Exécution des missions confiées par sa hiérarchie conformément aux textes et lois en vigueur ;
- Surveillance générale de la voie publique et notamment des espaces verts, des espaces partagés, de la digue promenade ;
- Surveillance du stationnement sur le territoire communal,
- Relever les infractions aux dispositions du Code de la route concernant l'arrêt et le stationnement des véhicules sur le territoire communal,
- Faire connaître la réglementation en vigueur notamment en matière d'hygiène, de sécurité, notamment dans le cadre de la crise sanitaire relative à la covid-19 ;
- Surveillance des entrées et sorties du centre de loisirs ;
- Assistance au policier municipal dans la limite de ses prérogatives ;
- Sécurisation préventive et curative des lieux, des espaces et des bâtiments publics
- Information de la hiérarchie de tous faits importants liés à la vie communale ;
- Dialogue avec la population, diffusion de la réglementation ;
- Participation à l'éducation routière ;
- Savoir donner suite à toutes réquisitions ;
- Répondre aux sollicitations simples de la population ;
- Interventions ponctuelles auprès de la population pour expliquer la réglementation notamment en matière d'hygiène ;
- Lors des tournées, observer le territoire et rendre compte de toutes anomalies relatives à des compétences de la Commune.
- Accueil et information physique et téléphonique du public ;

Profil recherché

- Discrétion
 - Capacité d'anticipation
 - Autonomie
 - Sens de l'organisation
 - Ecoute
 - Bon relationnel
 - Aptitudes à la médiation
- PSC1 ou équivalent souhaité

Particularités du poste :

- Poste saisonnier (juillet août) à 17h30 hebdomadaires

- Travail en équipe, par tous temps sur la voie publique ;
- Horaires de travail :

Variable, du lundi au dimanche, selon planning.

Rythmes de travail variables, en fonction des événements, travail possible de soirée et les week-ends.

- Bonne condition physique ;
- Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations, risques de tensions (physiques et émotionnelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations ;
- Respect de la déontologie et sens du service public ;
- Port d'une tenue spécifique
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées ;
- Strict respect des procédures et règles de confidentialité ;